

**Fonds de solidarité**

**FDVA**

**ANS**

**Pour les clubs non employeurs**

12/02/2021

# Les dispositifs

## Tableau des mesures d'aides économiques d'urgence et du Plan de relance pour le sport

Version au 15 janvier 2021

MESURE DE SOUTIEN	DÉTAIL MESURE	CONTACT / INFORMATION
<b>ASSOCIATIONS</b>		
Fonds de solidarité de l'Agence nationale du Sport (15M€)	Aides d'urgence pour les associations les plus en difficulté, aides ponctuelles à l'emploi de jeunes et l'organisation de séjours sportifs pendant les vacances scolaires	<a href="https://www.agencedusport.fr/IMG/pdf/2020-05-27_annuaire_referents_dr_dd_part_territoriale.pdf">https://www.agencedusport.fr/IMG/pdf/2020-05-27_annuaire_referents_dr_dd_part_territoriale.pdf</a>
Crédit d'impôt bailleur	Qui permet une réduction des charges fixes pour les associations fermées administrativement ou connaissant une baisse significative de leur CA	DDFIP / Médiateur des entreprises
Prise en charge de l'activité partielle	Pour les associations employeuses fermées totalement ou partiellement dès 1 salarié 100 % de leur rémunération nette dans la limite de 4,5 fois le SMIC	<a href="http://direccte.gouv.fr/">http://direccte.gouv.fr/</a>
Prêts Garantis par l'État (PGE)	La garantie de l'État s'élève à 70 % du montant du prêt. Pour les plus petites entreprises (PME), elle peut couvrir 90 % du prêt. Ce prêt pourra représenter jusqu'à 3 mois de chiffre d'affaires	Établissement bancaire / BPI France
Prêts directs de l'État	Jusqu'à 10 000 € pour les entreprises de moins de 10 salariés ; 50 000 € pour les entreprises de 10 à 49 salariés, pour les entreprises qui n'ont pas pu bénéficier de PGE.	Comités départementaux d'examen des problèmes de financement des entreprises (CODEFI)
Fonds de solidarité	Aide financière (jusqu'à 10 000 € par mois) en cas de fermeture administrative ou de diminution du CA d'au moins 50 % pour couvrir les charges fixes indemnisation ou indemnisation à hauteur de 20 % du CA 2019 jusqu'à 200 K/mois (à partir de décembre 2020)	DDFIP <a href="https://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/fonds-de-solidarite-pour-les-tpe-independants-et-micro">https://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/fonds-de-solidarite-pour-les-tpe-independants-et-micro</a>
Exonérations de cotisations sociales patronales	Pour les associations de moins de 250 salariés fermées administrativement ou connaissant une baisse de chiffre d'affaires d'au moins 50 %	<a href="http://www.ursaf.fr">www.ursaf.fr</a>
 Aide pour soutenir la création d'un emploi dans le cadre du plan « #1jeune1solution »	Aide ponctuelle ou pluriannuelle pour soutenir la création d'emplois dans des associations sportives pour des jeunes de moins de 25 ans habitant prioritairement au sein de zones carencées (QPV, ZRR...)	Agence nationale du Sport : <a href="mailto:agence-dft@agencedusport.fr">agence-dft@agencedusport.fr</a>
 Aide pour soutenir la reprise sportive et la prise de licences en cas de baisse	Pour financer en urgence les actions de soutien à la reprise des clubs et pour accompagner les structures les plus en difficulté en raison de la crise sanitaire.	Pour déposer votre dossier de demande de subvention : <a href="https://lecompteasso.associations.gouv.fr/">https://lecompteasso.associations.gouv.fr/</a>
Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA) pour soutenir le fonctionnement général ou les projets innovants	Ce fonds est géré au niveau départemental et s'adresse essentiellement aux petites et moyennes associations.	<a href="https://www.associations.gouv.fr">https://www.associations.gouv.fr</a>
Fonds dédié pour les associations de l'ESS	Subvention directe de 5 000 € pour les associations de 1 à 3 salariés et de 8 000 € pour les associations de 4 à 10 salarié. L'aide est conditionnée à un diagnostic de la situation économique et financière.	<a href="https://www.economie.gouv.fr/mesures-soutien-structures-ess">https://www.economie.gouv.fr/mesures-soutien-structures-ess</a>

# Les dispositifs

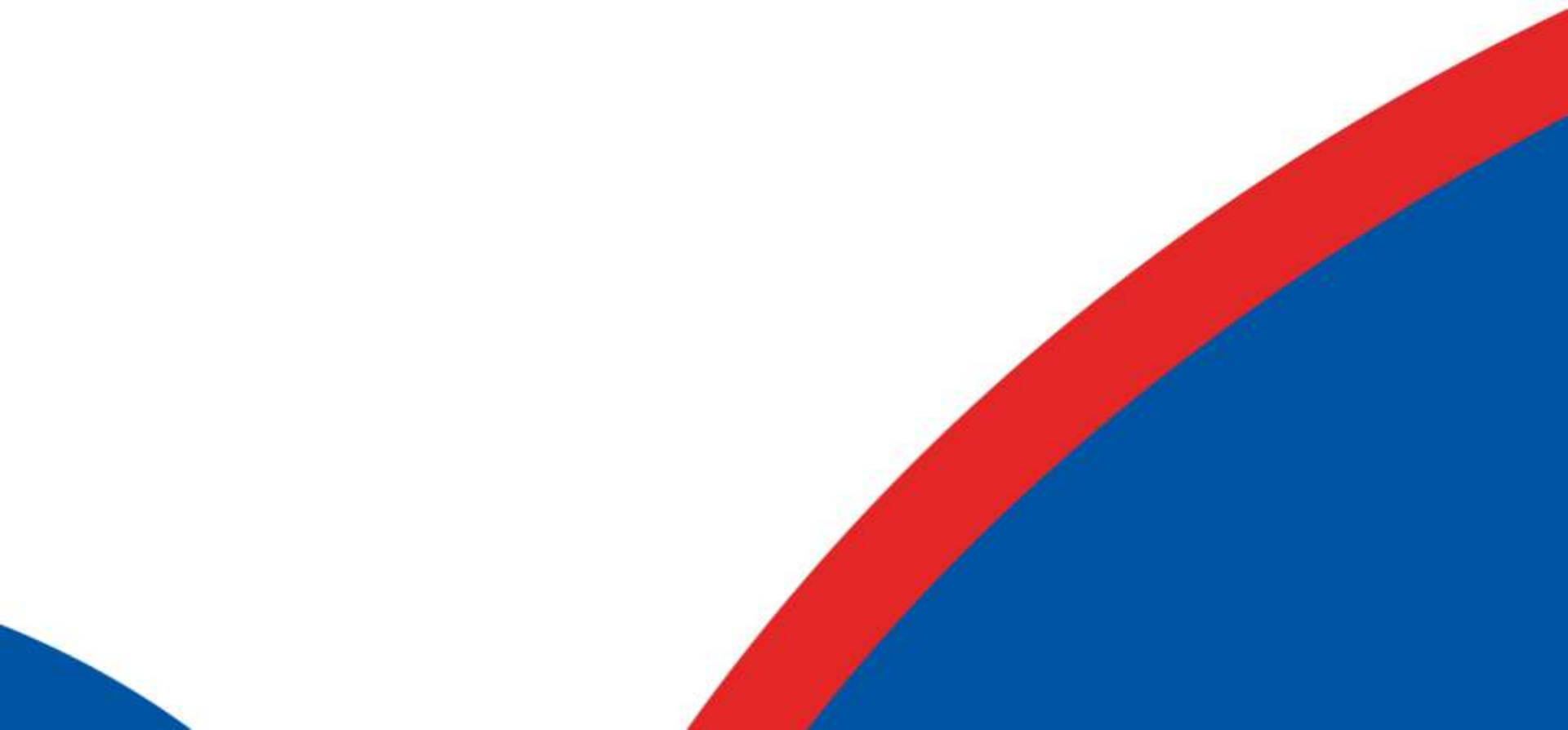
-Fonds pour le Développement de la Vie Associative (**FDVA**) pour soutenir le fonctionnement général ou les projets innovants.

-Fonds de solidarité de l'Agence Nationale du Sport.



# Le FDVA

Fonds de développement de la vie associative



## FDVA 2

Depuis 2018, le FDVA (Fonds pour le développement de la vie associative) **finance le fonctionnement ou les projets innovants des associations**. Ce financement s'adresse essentiellement aux petites et moyennes associations, tous secteurs confondus (y compris associations sportives).

Calendrier en fonction des régions.

Adaptation en fonction des territoires.

## Le volet financier

**FDVA 2- 94 : Financement du fonctionnement des associations et des projets innovants**

**Demande ne pouvant être inférieure à 5000 €**

**Montant moyen des subventions en 2019 : 6800 €**

**FDVA 2- 07 1000 à 4000€**

**FDVA 2- 53 Axe 1** : une aide au fonctionnement du projet associatif (entre 500 et 5000 €) ;

**Axe 2** : une aide aux projets d'accompagnement du secteur associatif (entre 1000 et 10000 €).

Fonctionnement	Innovation sociale	Engagement
<p>Projet concourant à la réalisation de l'objet associatif</p> <p>Petites fournitures, frais de communication, loyer ponctuel, services, charges</p> <p>Non au gros mobilier, construction, achats augmentant le patrimoine de l'association, embauche</p>	<p>Présenter des éléments de diagnostic /démonstration des besoins non couverts</p> <p>Rassembler et mobiliser une participation citoyenne significative</p> <p>Plan d'action</p> <p>Précisions sur le caractère diffusable et transférable</p> <p>Précisions sur les publics, l'impact sur le territoire</p> <p>Partenaires</p> <p>Outils d'évaluation</p>	<p>Création d'outils ressources, permanences, appui, accompagnement du tissu associatif</p> <p>Organisation d'espaces de rencontres et d'échanges</p> <p>Sensibilisation à l'engagement</p> <p><b><u>Non-prioritaires pour chacun des axes : associations ayant obtenu un financement en 2020</u></b></p>

# Le volet projet - exemple



« Sans compétence pas de prise de tête » – 3000€

Travailler sur l'inclusion dans l'handisport 6000€

Création d'un deuxième lieu de pratique 5000€

Cap'Ados Cholet : offrir des loisirs tous les samedis aux adolescents en situation de handicap et valides 6000€





# Le travail à faire

Budget prévisionnel

Budget de l'action

Le plan d'actions dans le cadre du projet de la structure.

Aide : [http://www.fftt.com/site/medias/shares\\_files/exemple-d-projet-associatif-2924.pdf](http://www.fftt.com/site/medias/shares_files/exemple-d-projet-associatif-2924.pdf)



The image shows a document titled 'Exemple de Projet Associatif' from the Fédération Française de Tennis de Table (FFTT). The document is divided into two main sections: 'L'état des lieux !' and 'Le club'. The 'L'état des lieux !' section contains a list of bullet points describing the club's situation, including its location, facilities, membership, and current activities. The 'Le club' section provides a detailed overview of the club's structure, including its membership, facilities, and current activities.

**FFTT**  
Fédération Française  
de Tennis de Table

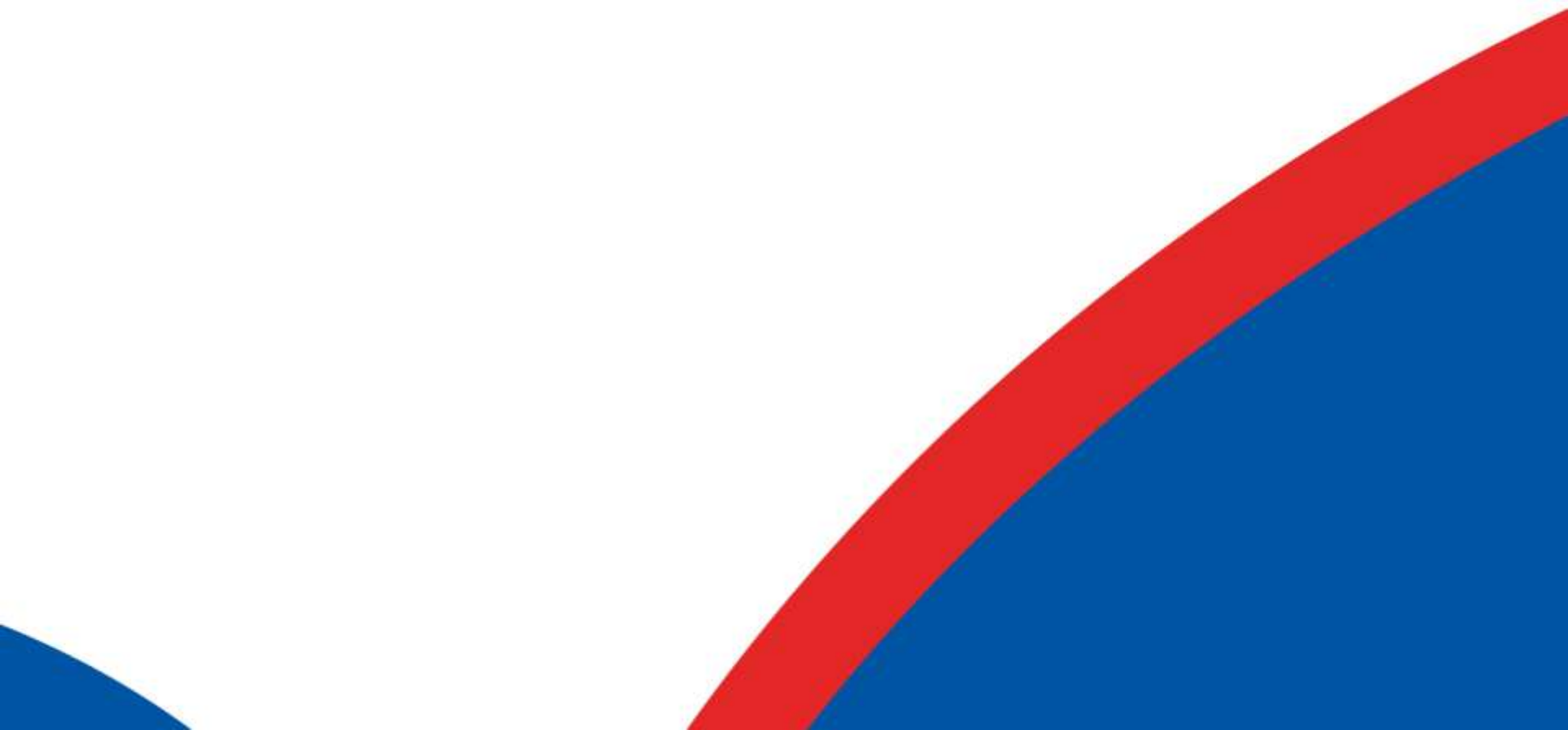
## Exemple de Projet Associatif

### L'état des lieux !

#### Le club

- Notre club se situe en périphérie d'une grande ville, soit un milieu semi-urbain.
- Nous disposons d'une salle partagée avec le club de badminton de la ville et pas accès de créneaux pour pouvoir en proposer au moins deux à l'heure actuelle. Le club possède 8 tables et du matériel suffisant pour nos séances.
- Nous avons 73 adhérents dont 13 bénévoles et 24 jeunes. La plupart de nos adhérents sont issus de milieu aisés et ont facilement accès à la pratique sportive.
- La population de notre ville se compose majoritairement de familles de jeunes actifs, souvent avec enfants, mais aussi d'une part grandissante de seniors. De plus, notre club se situe à proximité de deux écoles primaires et d'un D-FAD, mais très peu d'écoles sont organisées avec ses structures.
- Le club possède 3 équipes seniors et 2 équipes jeunes. 17 bénévoles participent au maintien individuel.
- Le club ne compte que peu de bénévoles BSE, mais ceux-ci sont très investis et permettent de réaliser dans de bonnes conditions les activités courantes du club.
- Le club dispose d'un éducateur salarié pour un volume de 16 heures par semaine, les autres bénévoles sont tous bénévoles, dont un seul diplômé fédéral (AT).
- Actuellement nous proposons principalement des créneaux d'entraînement pour les compétiteurs. Il n'y a actuellement qu'un seul créneau pour malgré le forte demande, surtout par manque de disponibilité de la salle.
- Au cours de la saison dernière, le club a eu plusieurs demandes concernant l'ouverture de créneaux seniors supplémentaires et des parents souhaitant faire découvrir leurs jeunes enfants au Ping.

# Le fonds de solidarité territoriale



## Objectifs / Calendrier

le seuil de subvention s'élève à titre exceptionnel à 1000 €, et ce, quel que soit le statut du territoire concerné.

Ce fonds pourra prendre la forme :

- d'aides au renforcement de la continuité éducative (dispositifs vacances sportives, 2S2C) ;
- d'aides au fonctionnement ou d'aides à la relance à destination des associations sportives locales les plus en difficulté ;
- d'aides ponctuelles à l'emploi ;
- d'un accompagnement de la déclinaison territoriale de la gouvernance du sport.

Mars 2021.

## Les conseils

**Actions pour faciliter l'accès (réduction sur l'adhésion, mise en place de services gratuits).**

**Actions de recrutement pour relancer l'activité sur la structure.**

**Les indicateurs sur la perte d'activité au regard des fermetures administratives.**



# Le Compte Asso

Le site officiel de gestion d'association

<https://lecompteasso.associations.gouv.fr>

## CONNEXION

Mot de passe oublié ?

CONNEXION

CRÉER UN COMPTE



### A PROPOS

Présentation du service  
Données personnelles

### OUVERTURE DES DONNEES

DataAsso  
Data.gouv.fr  
Données ouvertes

### ASSISTANCE ET CONTACT

Assistance  
Contact  
FAQ

Version: 1.5.0

[Vie-publique.fr](http://vie-publique.fr) - [Legifrance.gouv.fr](http://legifrance.gouv.fr) - [Data.gouv.fr](http://data.gouv.fr) - [Gouvernement.fr](http://gouvernement.fr) - [France.fr](http://france.fr)

Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative - Mentions légales - Copyright 2017

# CREATION DE VOTRE COMPTE

Un courriel contenant un lien de validation de la création du compte vous sera envoyé à la boîte de messagerie déclarée. Veuillez ouvrir votre boîte de messagerie et cliquer sur le lien de validation. Il est possible que le courriel ait été déplacé dans les messages indésirables.

M  Mme

Nom

Prénom

Adresse de messagerie

Mot de passe

Confirmez le mot de passe

CRÉER CE COMPTE

RETOUR À LA PAGE DE CONNEXION



- Une adresse email valide et accessible
- Numéro SIREN ou RNA
- Navigateur Google Chrome, Firefox ou Opera



NOM DE L'ASSOCIATION  
Numéro RNA - Numéro SIREN

Cette association appartient au champ de l'ESS

- Identité
- Adresses et coordonnées
- Activités
- Composition
- Affiliations
- Personnes physiques
- Agréments administratifs
- Moyens humains
- Coordonnées bancaires
- Comptes
- Documents

- Identité
- Adresses et coordonnées
- Activités
- Composition
- Affiliations
- Personnes physiques
- Agréments administratifs
- Moyens humains
- Coordonnées bancaires
- Comptes
- Documents





Ajouter une nouvelle association ou établissement à ce compte

Voir les demandes de subvention

i

NOM DE L'ASSOCIATION  
Numéro RNA - Numéro SIREN

Demander une subvention

## RECHERCHER UNE SUBVENTION

Recherche :

Code, dispositif, financeur

Type financeur :

Etat  Collectivité territoriale

Nom du dispositif

Sélectionnez un dispositif

Financeur

Sélectionnez un financeur

**Code** 629  
**Libellé Dispositif** DDCS 94 - FDVA 2 : FONCTIONNEMENT ET INNOVATION 2019  
**Type** FDVA  
**Financeur** Action Direction départementale - Val-de-Marne (DDCS)  
**Campagne** 2019  
**Couverture** départemental - Val- de-Marne

## SÉLECTIONNER UNE SUBVENTION

629	DDCS 94 - FDVA 2 : FONCTIONNEMENT ET INNOVATION 2019	FDVA	Action	Direction départementale - Val-de-Marne (DDCS)	2019	départemental - Val-de-Marne
630	DDCS 95 - FDVA 2 : FONCTIONNEMENT ET INNOVATION 2019	FDVA	Action	Direction départementale - Val-d'Oise (DDCS)	2019	départemental - Val-d'Oise
632	Fonctionnement et actions innovantes - FDVA - Campagne 2019 - Département Côte-d'Or	FDVA	Action	Direction départementale - Côte-d'Or (DDCS)	2019	départemental - Côte-d'Or
633	actions locales JEP	Partenariat JEP	Action	Direction départementale - Alpes-de-Haute-Provence (DDCSPP)	2019	départemental - Alpes-de-Haute-Provence
634	FDVA Formation des bénévoles	FDVA	Action	Direction régionale - Martinique (DJSCS)	2019	régional - Martinique
638	Appel à projets 2019 qualité éducative en ACM et citoyenneté	Partenariat JEP	Action	Direction départementale - Eure (DDCS)	2019	départemental - Eure
643	FDVA-Fonctionnement-actions-Grand-Est 2019	FDVA	Fonctionnement	Direction régionale - Grand Est (DRD)SCS)	2019	régional - Grand Est
644	FDVA-Fonctionnement-actions-ARDENNES 2019	FDVA	Fonctionnement	Direction départementale - Ardennes (DDCSPP)	2019	départemental - Ardennes
645	FDVA-Fonctionnement-actions-AUBE 2019	FDVA	Fonctionnement	Direction départementale - Aube (DDCSPP)	2019	départemental - Aube



## DESCRIPTION DE LA SUBVENTION

629

<b>Libellé :</b>	DDCS 94 - FDVA 2 : FONCTIONNEMENT ET INNOVATION 2019
<b>Nom du dispositif :</b>	FDVA
<b>Type de projet :</b>	Action
<b>Couverture :</b>	départemental - Val-de-Marne
<b>Description :</b>	Le Fonds pour le Développement de la Vie Associative « Fonctionnement et Innovation » (FDVA 2) a pour objet de contribuer au développement des associations régies par la loi du 1er juillet 1901, qui mettent en œuvre des actions en faveur du fonctionnement et de l'innovation, notamment par un soutien ...
<b>Texte de référence / site internet :</b>	- Décret n°2018-460 du 8 juin 2018 modifié par le décret n° 2018-1211 du 23 décembre 2018 - Site internet de la DDCS 94 : <a href="http://www.val-de-marne.gouv.fr/Politiques-publiques/Cohesion-sociale-sports-jeunesse-et-vie-associative/Appels-a-projets/Appel-a-projet-FDVA-2-Fonctionnement-et-Innovation">http://www.val-de-marne.gouv.fr/Politiques-publiques/Cohesion-sociale-sports-jeunesse-et-vie-associative/Appels-a-projets/Appel-a-projet-FDVA-2-Fonctionnement-et-Innovation</a> - Site internet de la DRJSCS IDF : <a href="http://le-de-france.drjscs.gouv.fr/">http://le-de-france.drjscs.gouv.fr/</a>
<b>Critères d'éligibilité :</b>	A. Orientations régionales : cf. Appel à projet 2019 FDVA « Fonctionnement et Innovation » B. Orientations départementales du Val-de-Marne : 1- L'innovation sociale est caractérisée par des éléments de diagnostic sur les besoins non couverts sur le territoire, concernant les publics cibles, la mét...
<b>Organisme financeur :</b>	<b>Direction départementale - Val-de-Marne (DDCS)</b> MME GERALDINE GUILLAT ddcs-vie-associative@val-de-marne.gouv.fr 01 45 17 09 25

## SÉLECTIONNER UN SOUS-DISPOSITIF

Financement global-nouveau(x) projet(s) innovant(s) : du 27/02/2019 au 05/04/2019

SUIVANT >



- Votre dossier de demande de subvention est créé et un numéro lui est affecté
- Il est possible de procéder à la saisie en plusieurs fois

# SÉLECTIONNER LE REPRÉSENTANT LÉGAL, LE SIGNATAIRE ET LA PERSONNE CHARGÉE DU DOSSIER

Civilité	Nom	Prénom	Fonction	Téléphone	Adresse électronique	Représentant	Signataire	Chargé du dossier	Actions

## PIÈCES JUSTIFICATIVES

Avez-vous obtenu une subvention pour le même dispositif l'an passé ?

Oui  Non

Le dossier est-il une demande pluriannuelle ?

Oui  Non

Veillez sélectionner l'exercice de fin de votre demande pluriannuelle

2020

Les réponses choisies font apparaître les documents à télécharger

## LES DOCUMENTS DU DEMANDEUR

Statuts *	RNA	Non défini	18/11/2014 15h48	2014	
Liste des dirigeants *	RNA	Non défini	19/08/2015 14h04	2015	
Rapport d'activité *	Association	Rapport-activite-2016-17.pdf	21/01/2018 12h54		
Budget prévisionnel annuel *	Etablissement	Budget-2018.pdf	21/01/2018 12h44	2018	
Comptes annuels *	Etablissement	Comptes-2017.pdf	21/01/2018 16h58	2017	
Bilan financier	Association	Bilan-financier-2017.pdf	21/01/2018 12h55	2017	
RIBs *	Etablissement	RIB-5525.pdf	21/01/2018 16h57		

## LES DOCUMENTS SPÉCIFIQUES AU DOSSIER

Pouvoir *	Aucun document de ce type trouvé.			Déposez ce nouveau document.	
Compte-rendu financier *	Aucun document de ce type trouvé.			Déposez ce nouveau document.	
Autre	Aucun document de ce type trouvé.			Déposez ce nouveau document.	

## Les aides à l'emploi

Objectif	Montant	Contact
Apprentissage et en professionnalisation	5000 € pour un alternant de moins de 18 ans et 8000 € pour un alternant majeur (jusqu'à 29 ans révolus) pour la 1ère année du contrat	0 805 549 549
Aide pour soutenir la création d'un emploi dans le cadre du plan « #1jeune1solution »	Aide ponctuelle ou pluriannuelle pour soutenir la création d'emplois dans des associations sportives pour des jeunes de moins de 25 ans habitant prioritairement au sein de zones carencées (QPV, ZRR...)	Agence Nationale du Sport : <a href="mailto:agence-dft@agencedusport.fr">agence-dft@agencedusport.fr</a>

## Les aides à l'emploi

Objectif	Montant	Contact
Dispositif SESAME	Accompagner les jeunes de 16 à 25 ans les plus défavorisés vers les métiers du sport et de l'animation,	<a href="mailto:katia.torres@sports.gouv.fr">katia.torres@sports.gouv.fr</a>
<b>Subventions - soutien à l'emploi sportif (ANS)</b>	12 000€ sur 2 ans. Possibilité de prolongation: 5 000 sur 2 ans. En attente des directives pour 2021.	Agence Nationale du Sport : <a href="mailto:agence-dft@agencedusport.fr">agence-dft@agencedusport.fr</a>

# Plans de soutien régionaux

<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<a href="https://www.auvergnerhonealpes.fr/actualite/823/25-faq-covid-19.htm">https://www.auvergnerhonealpes.fr/actualite/823/25-faq-covid-19.htm</a>
<b>Bourgogne-Franche-Comté</b>	<a href="https://www.bourgognefranche-comte.fr/informations-coronavirus">https://www.bourgognefranche-comte.fr/informations-coronavirus</a>
<b>Bretagne</b>	<a href="https://www.bretagne.bzh/actions/grands-projets/covid-19/soutien-associations/">https://www.bretagne.bzh/actions/grands-projets/covid-19/soutien-associations/</a> <a href="https://covid-resistance.bretagne.bzh">https://covid-resistance.bretagne.bzh</a>
<b>Centre-Val de Loire</b>	<a href="https://www.centre-valde-loire.fr/le-guide-des-aides-de-la-region-centre-val-de-loire/plan-de-relance-economie-sociale-et-solidaire">https://www.centre-valde-loire.fr/le-guide-des-aides-de-la-region-centre-val-de-loire/plan-de-relance-economie-sociale-et-solidaire</a>
<b>Corse</b>	<a href="https://www.isula.corsica/Crise-economique-et-sociale-liee-au-Covid-19-le-Conseil-executif-de-Corse-mobilise-des-aujourd-hui-30-millions-d-euros_a1319.html">https://www.isula.corsica/Crise-economique-et-sociale-liee-au-Covid-19-le-Conseil-executif-de-Corse-mobilise-des-aujourd-hui-30-millions-d-euros_a1319.html</a>
<b>Grand Est</b>	<a href="https://www.grandest.fr/covid-19-la-region-grand-est-deploie-un-bouquet-de-solutions-pour-accompagner-les-entreprises-impactees/">https://www.grandest.fr/covid-19-la-region-grand-est-deploie-un-bouquet-de-solutions-pour-accompagner-les-entreprises-impactees/</a> <a href="https://www.grandest.fr/vos-aides-regionales/fonds-resistance/">https://www.grandest.fr/vos-aides-regionales/fonds-resistance/</a>
<b>Hauts-de-France</b>	<a href="https://www.hautsdefrance.fr/covid-19-plan-soutien-entreprises/">https://www.hautsdefrance.fr/covid-19-plan-soutien-entreprises/</a>
<b>Île-de-France</b>	<a href="https://www.iledefrance.fr/coronavirus-les-mesures-prises-par-la-region-1">https://www.iledefrance.fr/coronavirus-les-mesures-prises-par-la-region-1</a>
<b>Normandie</b>	<a href="https://www.normandie.fr/covid-19-la-region-en-actions">https://www.normandie.fr/covid-19-la-region-en-actions</a>
<b>Nouvelle-Aquitaine</b>	<a href="https://fondstpenouvelleaquitaine.fr/">https://fondstpenouvelleaquitaine.fr/</a>
<b>Occitanie</b>	<a href="https://www.laregion.fr/Coronavirus-COVID-19">https://www.laregion.fr/Coronavirus-COVID-19</a>
<b>Pays-de-la-Loire</b>	<a href="https://www.paysdelaloire.fr">https://www.paysdelaloire.fr</a>
<b>Sud</b>	<a href="https://www.maregionsud.fr/infos-covid-19">https://www.maregionsud.fr/infos-covid-19</a>
<b>Guadeloupe</b>	<a href="https://www.regionguadeloupe.fr/actualites-et-agendas/toute-lactualite/detail/actualites/soutien-aux-acteurs-economiques/categorie/entreprise/#">https://www.regionguadeloupe.fr/actualites-et-agendas/toute-lactualite/detail/actualites/soutien-aux-acteurs-economiques/categorie/entreprise/#</a>
<b>Martinique</b>	<a href="https://www.collectivitedemartinique.mg/#covid-19">https://www.collectivitedemartinique.mg/#covid-19</a>
<b>Guyane</b>	<a href="https://www.ctguyane.fr/">https://www.ctguyane.fr/</a>
<b>La Réunion</b>	<a href="https://www.regionreunion.com/actualite/covid-19-plan-de-soutien-regional/">https://www.regionreunion.com/actualite/covid-19-plan-de-soutien-regional/</a>
<b>Mayotte</b>	<a href="https://www.cg976.fr/">https://www.cg976.fr/</a>



[www.fftt.com](http://www.fftt.com)